

Les réseaux sociaux seront interdits aux Australiens de moins de 16 ans à partir du 10 décembre, et dès ce jeudi 4 pour Instagram et Facebook. Une première mondiale que la France compte bien imiter, mais comment ? Déjà imposée aux sites X, la vérification de l'âge n'empêche pas les plus jeunes de consommer de la pornographie.

Comment bloquer l'accès aux réseaux sociaux des moins de 15 ans

« Réseaux sociaux, vérifiez l'âge de vos utilisateurs, et barrez la route aux plus jeunes ! » Face à la multiplication des signaux d'alerte sur la détérioration de la santé des enfants trop exposés à ces plateformes, cette injonction se répand à grande vitesse à travers le globe. L'Australie, la première, va acter l'exclusion des moins de 16 ans à partir du 10 décembre.

Selon des modalités sensiblement différentes, le Brésil devrait suivre courant 2026, ainsi que les États-Unis, le Danemark, l'Espagne, la France... et peut-être même l'ensemble de l'Union européenne, à la fois pour éviter le patchwork de règles nationales et pour peser davantage face à ces mastodontes du numérique. Le Parlement européen vient de se prononcer le 26 novembre en faveur d'un âge minimum de 16 ans. La Commission, elle, a déjà lancé une application de vérification de l'âge en ligne, actuellement en test dans cinq pays dont la France.

Cheval de bataille du président Macron depuis deux ans, la « majorité numérique » (souhaitée à 15 ans par le chef d'État) semble donc en passe de se concrétiser. « Après avoir d'abord été seule, la France a embarqué toute l'Europe », se réjouit-on au cabinet de la nouvelle ministre déléguée au numérique

Il faudrait que le smartphone « connaisse » l'âge de son propriétaire pour l'empêcher de télécharger des applications sans l'approbation de ses parents.

Anne LeHénaff. En parallèle de ses efforts à l'échelle européenne, le gouvernement souhaite aussi qu'un texte de loi soit « rapidement » déposé en France, et examiné dès 2026.

Selon l'Arcom, 44 % des jeunes accèdent à au moins un réseau social avant leurs 13 ans. Ces plateformes précisent pourtant dans leurs conditions d'utilisation s'adresser aux plus de 13 ans, mais presque aucune ne demande à ses utilisateurs de prouver leur âge. Tout en jurant que la sécurité des plus jeunes est leur « priorité absolue », ces géants ont toujours freiné sur le contrôle de l'âge.

« C'est une fausse bonne idée : il n'y a pas de bons systèmes pour vérifier l'âge en ligne ; et puis, les ado-

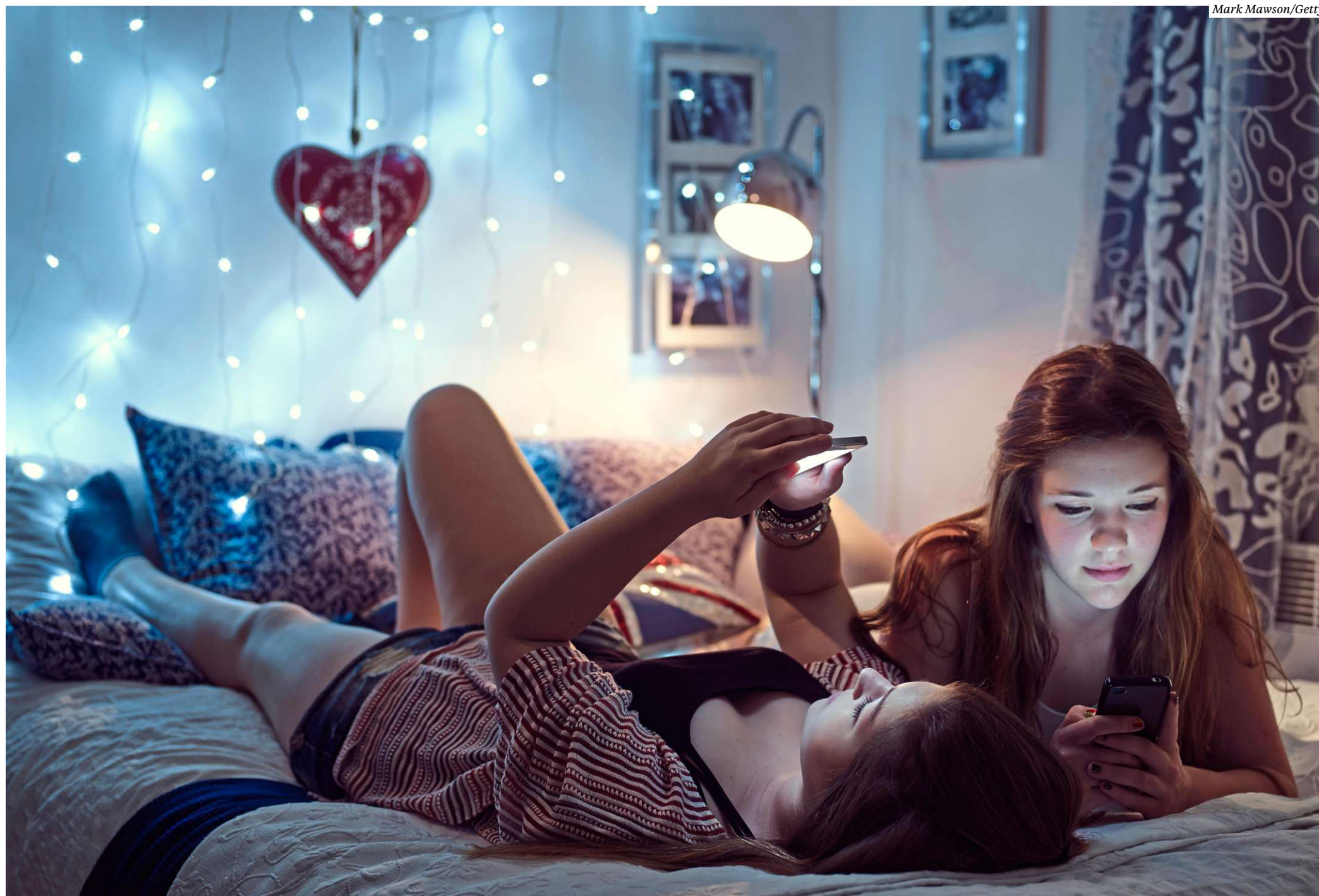
lescents pourront facilement contourner l'interdit en utilisant un VPN pour faire semblant de se trouver dans un autre pays que celui qui leur impose cette barrière », répond Jean Gonié, directeur des affaires publiques pour l'Europe de Snapchat. Selon les chiffres de Médiamétrie pour 2024, ce réseau est le préféré des Français de 11 à 24 ans, devant Instagram et TikTok.

Comme Snapchat, Meta (maison mère d'Instagram et Facebook) juge aussi que la vérification de l'âge ne devrait pas incomber aux réseaux sociaux mais plutôt, en amont, aux systèmes d'exploitation (iOS d'Apple ou Android de Google). Autrement dit, il faudrait que le smartphone « connaisse » l'âge de son propriétaire pour l'empêcher de télécharger certaines applications sans l'approbation de ses parents.

repères

Les enfants, un public de choix pour les réseaux

La réticence des réseaux sociaux à barrer la route aux jeunes internautes s'explique par des raisons financières : ce public est essentiel pour leur économie, qui repose sur la collecte des données personnelles à des fins de publicité ciblée.



Mark Mawson/Getty

C'est d'ailleurs ainsi que vont procéder plusieurs États outre-Atlantique. Le controversé TikTok, de son côté, déclare avoir déjà commencé à examiner l'application de vérification de l'âge envisagée par la Commission européenne, tout en prévenant qu'il faudra que « l'ensemble des plateformes soient soumises aux mêmes exigences réglementaires ».

En France, ces exigences pourraient ressembler à celles qui touchent déjà les sites pornographiques. Depuis le printemps 2025, ceux qui n'imposent pas à leurs utilisateurs de prouver leur majorité peuvent être bloqués par l'Arcom.

En 2024, les 11-14 ans ont passé en moyenne 1h 48 sur les réseaux sociaux et les messageries, selon Médiamétrie, quand l'ensemble des tranches d'âge n'y ont passé que 1 h 03. Les 15-24 ans, eux, passent 2 h 35 par jour sur ces plateformes, et les plus de 65 ans, 25 minutes.

L'exposition à ces réseaux est de plus en plus précoce,

Cette vérification peut se faire par la présentation d'une pièce d'identité, d'un compte bancaire, ou au moyen d'une estimation d'âge par l'analyse des traits du visage. L'Arcom exige qu'au moins un des dispositifs proposés respecte le principe du double anonymat, afin que le site pornographique ne dispose pas de l'identité complète de la personne à qui elle demande de prouver sa majorité.

Sur les 17 sites ciblés par l'arrêté français qui les oblige à contrôler l'âge, la présence des mineurs est de fait en net recul. Selon Médiamétrie, le nombre de visiteurs uniques mensuels a baissé de 21 % ●●●

selon l'Arcom, qui relève un âge moyen de 12 ans pour la première utilisation. Près d'un quart des enfants de 11 ans (22 %) disent même avoir commencé avant leur 10^e anniversaire, quand cela ne concernait que 4 % des jeunes aujourd'hui âgés de 17 ans.

Les réseaux préférés des 11-14 ans sont Snapchat, Instagram, TikTok et Facebook.

●●● chez les moins de 18 ans entre septembre 2024 et septembre 2025. Surtout, le nombre d'heures passées par ce public sur ces plateformes s'est effondré de 90 %.

Mais la consommation de pornographie par les jeunes n'a pas diminué pour autant. Car après s'être fait refuser l'accès à leur site habituel, les mineurs semblent avoir trouvé des alternatives. À l'échelle des quelque 8 000 sites de sa catégorie « Adultes », Médiamétrie note même une légère augmentation du nombre de visiteurs uniques de moins de 18 ans (+ 2 %) en septembre 2025. Ces mineurs y ont toutefois passé un peu moins de temps que l'année précédente (- 9 %).

« Cela risque de faire la même chose avec les réseaux sociaux : qu'il se crée un "monde parallèle" avec des réseaux encore moins bien régulés, et que les jeunes soient finalement poussés vers des zones plus risquées, tandis que la vigilance de leurs parents aura été endormie », redoute Olivier Blazy, professeur d'informatique à Poly-

technique. « On est condamné à voir le trafic se déporter ailleurs, puisque met-

« Plutôt que de pousser ces géants du numérique à se concentrer sur l'exclusion des plus jeunes, obligeons-les enfin à nettoyer les immondices en circulation. »

tre à l'arrêt l'ensemble des sites est impossible en démocratie », prévient pour sa part Olivier Ertzscheid, maître de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'université de Nantes. « Plutôt que de pousser ces géants du numérique à se concentrer sur l'exclusion des plus jeunes, obligeons-les enfin à nettoyer les immondices en circulation sur leurs réseaux : pour l'essentiel de ces contenus, ils sont en capacité de le faire ! »

L'Australie, premier pays du monde à sauter le pas

— Premier État à interdire l'accès aux réseaux sociaux au moins de 16 ans, l'Australie a adopté une loi radicale sur le fond, mais qui reste encore floue sur la forme.

La France et d'autres pays européens y songent sérieusement, l'Australie l'a fait. Le 10 décembre – et même dès le 4 pour Instagram et Facebook –, l'accès aux réseaux sociaux sera interdit aux moins de 16 ans dans ce pays. TikTok, Snapchat, YouTube mais aussi Reddit et Kick devront supprimer tous les comptes appartenant à des mineurs en dessous de cet âge, y compris ceux qui bénéficieraient d'un accord parental. La liste des plateformes concernées pourra évoluer après examen par l'eSafety Commissioner, l'autorité de sécurité en ligne. En cas d'infractions graves répétées, les amendes pourront atteindre 49,5 millions de dollars australiens (28 millions d'euros).

Le Parlement australien a adopté cette loi pionnière en novembre 2024, à une vitesse fulgurante : vingt-quatre heures de débat public, un vote express, avec un soutien bipartisan rare. Le texte s'inscrit dans la continuité de la campagne « Let Them Be Kids » (« Laissez-les être des enfants »), lancée en mai 2024 par le groupe de presse News Corp. Pour ses promoteurs, il ne s'agit plus seulement d'un débat moral sur les écrans, mais d'une urgence de santé publique, alors que les troubles anxieux, l'automutilation et les tentatives de suicide explosent. Depuis des années déjà, pédiatres, psychologues et parents alertent sur une exposition précoce à des contenus délétères, amplifiés par des algorithmes qui favorisent ce qui choque et retient l'attention.

Cyril de Palma, fondateur de l'association Génération numérique, consono avec cette nécessité de ne pas « lâcher » les plateformes sur leur modération, mais voit là un « travail de longue haleine ». « Or l'urgence, c'est de protéger les enfants. Si on attend la solution parfaite, on ne fera jamais rien. La vérification de l'âge, c'est comme la ceinture de sécurité : certains vont tenter de contourner l'obligation au début, mais elle va entrer dans les mœurs progressivement. »

En attendant, les dispositifs de vérification d'âge gagneraient à être améliorés, car tous sont loin d'être fiables aujourd'hui. Les utilisateurs peuvent par exemple berner certains systèmes d'analyse d'images avec une photo trouvée en ligne, ou en animant un personnage de jeu vidéo... « On s'est aussi rendu compte que certains sites pornographiques installent et désinstallent régulièrement notre solution, jouant ainsi au chat et à la souris avec l'Arcom », signale Jacky Lamraoui, qui commercialise AnonymAge, un outil de vérification d'âge.

Mélinée Le Priol

de comptes appartenant à des adultes. Autre limite soulevée : les nombreux contenus publics auxquels les jeunes peuvent avoir accès sans compte.

Dans les Northern Rivers, au nord de la Nouvelle-Galles du Sud, Hugo, 15 ans, en est convaincu : « Rien ne changera. Les jeunes trouvent toujours une porte d'entrée », assure l'adolescent, qui dit être régulièrement confronté à des contenus violents en ligne, qu'il s'agisse de pornographie ou de guerres. L'un de ses camarades, harcelé, recevait des vidéos de sa maison avec des menaces de mort. « Un jour, il est rentré chez lui et s'est suicidé », lâche-t-il. Hugo reconnaît pourtant qu'il apprend aussi en ligne des choses passionnantes que l'école ne lui transmet pas. Son quotidien numérique concentre ainsi les ambiguïtés du débat : un outil qui isole et ouvre au monde, dans un pays où un enfant de 13 ans peut être incarcéré, mais serait à présent jugé trop jeune pour exister sur Instagram.

Peu de détails ayant filtré sur les modalités envisagées, les experts craignent que la loi ne reste que symbolique.

Pour Nichole, enseignante depuis vingt-six ans dans l'ouest de Sydney, « les algorithmes enferment les adolescents dans des chambres d'écho invisibles ». Elle qui a enseigné à deux générations d'élèves observe aujourd'hui une mutation profonde : « Ils ne posent jamais leurs téléphones. Le monde n'est jamais silencieux pour eux. » Dans son quartier populaire, beaucoup d'élèves passent des heures seuls devant leurs écrans. En ligne, ils sont parfois exposés sans filet à une violence tout aussi grande que celle de la rue dont leurs parents veulent les protéger en contrôlant leurs sorties.

Si elle soutient l'interdiction des réseaux sociaux aux plus jeunes, elle aussi doute de son impact réel. « Interdire ne suffit pas : il faut apprendre aux jeunes comment fonctionne ce qui les influence. » L'application de la loi sera suivie, ajustée et réévaluée par l'eSafety Commissioner, en lien avec des universitaires et des experts.

Sophie Ansel, à Sydney (Australie)